



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Jeudi 17 février 2011

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne](#)

SOMMAIRE

- 1) Il n'y a pas de petites économies à l'Inspection Académique.**
- 2) Temps partiels : victoire syndicale, l'IA recule !**
- 3) Organisation du mouvement 2011.**
- 4) Départ en stage CAPA-SH : l'hécatombe.**
- 5) Les points divers mis à l'ordre du jour de la CAPD du 15 février par le SNUipp-FSU.**
- 6) Jeudi 17 février : MARCHÉ DES ECOLES UNIES DE WITTELSHEIM.**
- 7) RAZ les palmes ! Appel des 47.**
- 8) Direction d'école : Effet d'annonce ou réalité concrète ?**

1) Il n'y a pas de petites économies à l'Inspection Académique.

L'inspectrice d'Académie doit faire des économies partout même sur les timbres.

Les secrétaires des IEN ont des enveloppes pré affranchies d'un certain poids, tant que l'enveloppe n'est pas pleine, pas d'envoi.

Une fois pleine, l'enveloppe est envoyée à l'Inspection Académique à Colmar, les services de l'IA affranchissent le courrier et l'envoient.

Un envoi d'une circonscription vers une école prend au moins une semaine des convocations à des réunions institutionnelles arrivent ... après la réunion.

2) Temps partiels : victoire syndicale, l'IA recule !

Pour la rentrée prochaine, l'IA avait fait le choix de ne plus accorder les nouvelles demandes de 75%, le mi-temps-annualisé et le 80% annualisé sur autorisation. Les protestations des collègues avaient été vives. La pétition initiée par le SNUipp-FSU 68 qui a réuni près de 700 signatures en un mois a été remise à l'IA lors de notre entrevue début février.

Lors de la circulaire sur les temps partiels, le SNUipp-FSU avaient néanmoins recommandé aux collègues de faire une demande malgré la volonté de l'IA de ne plus accorder certains temps partiels.

Lors de la CAPD du 15 février, l'administration a annoncé qu'elle avait accordé toutes les demandes à temps partiels qu'elle avait reçues, même celles qui n'étaient plus autorisées.

Devant l'intervention des représentants du personnel demandant l'équité des collègues, l'IA a décidé de faire une nouvelle circulaire sur les temps partiels qui a été envoyée le mercredi 16 février 2011.

(<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1882>)

[LA CIRCULAIRE](#)

[Le formulaire](#) est à retourner en 2 exemplaires à l'Inspection Académique du Haut-Rhin – Division du 1er degré – 2e Bureau sous couvert de votre I.E.N. de circonscription **pour le 14 mars 2011.**

Le double du formulaire est à envoyer au SNUipp-FSU 68.

3) Organisation du mouvement 2011.

La CAPD du 15 février 2011 a arrêté l'organisation générale du mouvement 2011 avec les nouvelles règles en vigueur. Le document en lien (<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1886>).

Voici les nouveautés :

- pour les collègues non-titulaires : il leur sera conseillé de faire 5 vœux de zone, mais sans obligation, l'IA recule sur ce point par rapport au mois de décembre.

Le SNUipp-FSU se félicite de cette décision.

- la notion de vœu par défaut : l'administration rajoutera à tous les collègues non titulaires un vœu « tout département » pour la 2^{ème} phase informatique.

S'ils n'obtiennent aucun de leurs vœux, ils seront nommés dans tout le département sur tout poste restant.

Le SNUipp dénonce cette procédure. L'IA veut obliger tous les collègues à être nommés en phase informatique du 2ème mouvement.

Des centaines de collègues vont avoir des postes non désirés.

Jusqu'à présent, ces cas étaient examinés en phase manuelle avec les représentants du personnel, l'administration et les IEN.

- transformation des postes de brigades congé en poste de ZIL.

Ces « nouveaux ZIL » auront comme résidence administrative la circonscription.

Les collègues titulaires des postes de brigades devront repasser par le mouvement et auront une priorité sur tout poste (remplaçants ou adjoint élémentaire/maternelle).

Le SNUipp sera attentif qu'il n'y ait pas de suppressions de postes de remplacement.

- fin de la possibilité de maintien des T1 sur le même poste en T2 (en vu de préparer l'inspection).

Le SNUipp dénonce un recul pour les collègues « futurs » T2. .

- la note administrative des futurs T1 (ex néo-stagiaires de cette année) sera de 11 pour le 1^{er} mouvement et de 15 pour le deuxième mouvement.

Les points qui restent en suspens :

Lors de la 1ère phase :

- Comment seront départagés les directeurs déjà titulaires d'une direction totalement déchargée qui participeront au mouvement pour demander une direction équivalente et les collègues inscrits sur la liste annuelle « direction totalement déchargée » ?

Lors de la 2ème phase informatique :

- Comment seront nommés les collègues dans une zone géographique, le barème le plus élevé obtient le poste le plus demandé ou le barème le plus élevé obtient le poste le moins demandé ?

- Comment seront nommés les collègues sur le vœu « tout le département » ?

Le SNUipp-FSU 68 a envoyé un courrier à l'Inspectrice d'Académie afin de lui demander des explications. (<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1881>)

4) Départ en stage CAPA-SH : l'hécatombe.

Afin de faire des économies, l'IA a choisi de diminuer le nombre de départs en stage CAPA-SH.

2010-2011 : 18 départs, 2011-2012 : 13 départs.

L'année prochaine, il n'y aura aucun départ en formation E et G.

Face à cette situation, les délégués du personnel ont proposé un vote à la CAPD sur le vœu suivant :

« La CAPD demande des départs en CAPA-SH 2011-2012 en option E et G afin de dynamiser les RASED de notre département et permettre la prise en charge de la difficulté complexe et durable »

Les délégués du personnel ont voté pour ce vœu, l'IA adjoint et les IEN ont voté contre

5) Les points divers mis à l'ordre du jour de la CAPD du 15 février par le SNUipp-FSU.

Circulaire sur l'absentéisme : le SNUipp-FSU rappelle que pour les "absences non justifiées" c'est au chef d'établissement donc l'IEN (et non au directeur d'école) de considérer le motif comme non légitime.

A chacun de prendre ses responsabilités !

- Document unique : Le SNUipp-FSU rappelle que le document unique est, d'après le code du travail et les différentes circulaires, mis en place par le chef d'établissement. Or, dans le premier degré, le chef d'établissement, c'est l'IEN et non pas le directeur d'école. L'IA adjoint s'accorde à dire qu'il y a une ambiguïté juridique...

A titre d'information, tous les Maires ont été destinataires d'un courrier de l'Inspectrice d'Académie ainsi que du document unique à renseigner.

- Inspection d'école : le SNUipp-FSU demande qu'une circulaire départementale clarifiant les modalités d'une inspection d'école soit envoyée aux écoles.

- Situation du remplacement : le SNUipp-FSU dénonce les difficultés actuelles de remplacement.

L'Inspectrice d'Académie reconnaît que la situation est catastrophique, espérons que lors des prochaines mesures de carte scolaire il n'y aura pas de suppressions de postes de remplacement.

- Evaluation mi-GS : le SNUipp-FSU demande une circulaire départementale clarifiant les évaluations mi-GS et que les documents d'accompagnement et les livrets élèves et maitres soient fournis aux écoles qui le demandent.

6) Jeudi 17 février : MARCHÉ DES ÉCOLES UNIES DE WITTELSHEIM.

Les enseignants des collèges, lycées, écoles élémentaires, écoles maternelles, parents d'élèves, élus... sont invités à une marche symbolique à 17h 30 (départ Rue Mermoz) jusqu'à la Mairie de Wittelsheim.

Ils réclament d'autres moyens pour l'Éducation Nationale.

"Pour une école égalitaire et solidaire, de la maternelle à la fin du secondaire."

LIRE SUR NOTRE SITE : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1883> .

7) RAZ les palmes ! Appel des 47.

47 enseignants rendent leurs palmes académiques au Ministre.

Dans la liste de 47, vous trouverez deux professeurs des écoles haut-rhinois, Roland BRAUN et Bernard EICHHOLTZER.

LIRE LA SUITE SUR NOTRE SITE : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1884>

8) Direction d'école : Effet d'annonce ou réalité concrète ?

Communiqué de presse du SNUipp-FSU national : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1887>

Le ministère vient de confirmer au SNUipp-FSU que, suite aux annonces présidentielles concernant les 500 millions d'aide à l'emploi, les directeurs et directrices d'écoles devraient retrouver leur aide administrative pour l'année 2011-2012.

Le SNUipp-FSU du Haut-Rhin va interpeller l'Inspectrice d'Académie à ce sujet.

Le SNUipp-FSU demande toujours une élévation du seuil des décharges pour toutes les écoles, une meilleure définition des missions des directeurs et directrices, une reconnaissance indiciaire et l'attribution d'une aide administrative sur des emplois pérennes et statutaires.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>